Téléconférence sur les résultats du T4 2021 et sur l’orientation financière pour 2022

3 février 2022

Bell

Avis concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans cette présentation constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'orientation financière de BCE (y compris les produits, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende en actions ordinaires annualisé et le ratio de distribution de BCE pour 2022, les plans de déploiement du réseau de BCE et les dépenses d'investissement prévues ainsi que les avantages qui devraient en découler, y compris son programme d'accélération des dépenses d'investissement sur deux ans pour le déploiement de ses réseaux de fibre directe, d'Internet résidentiel sans fil et des réseaux de cinquième génération (5G), l'attente selon laquelle la performance en 2022 dépassera les niveaux atteints avant la pandémie de COVID-19, la croissance prévue des produits des activités ordinaires et du BAIIA ajusté dans tous nos secteurs d'activité en 2022, l'attente selon laquelle la marge du BAIIA ajusté demeurera stable en 2022, l'incidence éventuelle de la pandémie de COVID-19 sur nos activités, notre situation financière, notre situation de trésorerie et nos résultats financiers, la capitalisation prévue de nos régimes de retraite, y compris la suspension partielle des cotisations débutant en 2022, le niveau prévu de notre ratio de levier financier net pour 2022, l'attente selon laquelle la croissance des flux de trésorerie disponibles et les liquidités disponibles financement le versement des dividendes et le programme de dépenses d'investissement accélérées, nos objectifs en matière de réduction des gaz à effet de serre, notamment notre objectif d'atteindre la carboneutralité d'ici 2025 et d'atteindre nos cibles basées sur la science d'ici 2030, nos objectifs en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *plan*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les évènements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des évènements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Pour une description de ces risques et de ces hypothèses, se reporter à l'*Avis concernant les déclarations prospectives* en date du 3 février 2022, déposé auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponible à sedar.com) et fourni à la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponible à sec.gov) et disponible sur le site Web de BCE, à BCE.ca. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le communiqué de presse de BCE daté du 3 février 2022 disponible sur le site Web de BCE.

Les déclarations prospectives qui figurent dans la présentation décrivent nos attentes en date du 3 février 2022 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans la présentation, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

Une exécution ciblée sur des priorités stratégiques a stimulé les résultats de 2021

1 Performance financière

- En 2021, nous avons atteint 99 % des produits d'exploitation consolidés et du BAIIA ajusté[1] pré-COVID de 2019, ce qui a contribué à la croissance a/a du bénéfice net de 7,2 %

2 Accélération des dépenses d'investissement

- Nous avons dépassé les objectifs d'expansion accélérée du réseau en 2021 avec environ 1,1 million de nouveaux emplacements connectés directement aux réseaux de fibre optique et Internet résidentiel sans fil et une couverture au réseau mobile 5G pour plus de 70 % des Canadiens
- Programme de déploiement du réseau Internet résidentiel sans fil complété : l'objectif de 1 million atteint un an plus tôt que le plan initial

3 Abonnés sans fil de grande valeur

- Le nombre total d'ajouts nets de téléphones mobiles postpayés en 2021 a presque doublé a/a pour atteindre 301 706
- Nous avons obtenu les meilleurs résultats financiers dans le secteur du sans-fil parmi les pairs du pays au T4[2], avec une augmentation de 6,3 % des produits tirés des services, une augmentation de 5,3 % a/a du BAIIA ajusté et une augmentation de 3,3 % a/a du RMU combiné[3] des abonnés utilisant des téléphones mobiles

4 Croissance des services à large bande et part des services résidentiels

- Meilleure performance annuelle au chapitre des unités génératrices de produits des services résidentiels de détail en 10 ans
- Ajouts nets d'abonnés résidentiels de détail sur deux trimestres consécutifs (T3 et T4) – pour la première fois en 7 ans
- Ajouts nets totaux d'abonnés Internet et IPTV de détail de 228 353 en 2021, en hausse de 21,3 % a/a

Atteinte des résultats et reprise post-COVID, tout en maintenant l'accent sur la mise en place d'une fondation solide pour le succès futur de BCE

(1) Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles. Se référer à la section « Total des mesures sectorielles » de l'annexe pour plus d'informations sur cette mesure.

(2) Selon les pairs du pays ayant annoncé leurs résultats au 3 février 2022.

(3) La FMU combinée des abonnés utilisant des téléphones mobiles est calculée en divisant les produits d'exploitation des Services sans fil par la clientèle d'abonnés des services de téléphones mobiles moyenne au cours d'une période donnée et est exprimée en dollars par mois.

Une exécution ciblée sur des priorités stratégiques a stimulé les résultats de 2021

5 Établissement des bases pour la croissance de la 5G et l'IdO

- Le réseau 5G de Bell est le plus rapide et le plus récompensé au Canada[1]
- Importants avoirs dans le spectre de la bande de 3,5 GHz; la fibre connecte 94 % des stations cellulaires; 2 700 bureaux centraux disponibles pour le MEC
- Partenariats stratégiques et partenariats pour le MEC : Amazon Web Services (AWS), Google Cloud
- Applications grand public et professionnelles : Vision 5G RDS; collaboration avec TikTok RA; livraison de nourriture avec Tiny Mile; VMware Cloud; solutions IdO pour les villes intelligentes avec Esri Canada; Connexion intelligente IdO de Bell

6 Stratégie du numérique d'abord

- Les produits tirés du contenu numérique[2] ont augmenté de 35 % en 2021 et représentent maintenant 20 % du total des produits tirés de Bell Média
- La clientèle d'abonnés de Crave s'est accrue de 6 % en 2021, à 2,9 millions
- Les produits de SAM TV[3] ont triplé en 2021

7 Promouvoir l'expérience client

- Le nombre de plaintes déposées au CPRST a diminué de 8 % – c'est la meilleure performance parmi les pairs nationaux pour la 6e année de suite[4]
- Le taux de désabonnement des clients a baissé dans tous les services sur fil de détail résidentiels et sans fil en 2021
- Les améliorations en libre-service en 2021 comprennent la réparation virtuelle, le gestionnaire de rendez-vous et le chat intégré à l'application

8 Mieux pour tous

- Une connectivité plus rapide et de meilleure qualité pour les Canadiens dans les collectivités mal desservies
- Carboneutralité d'ici 2025
- Adoption de cibles fondées sur la science pour réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030
- Nous avons adopté des cibles en matière de diversité, d'équité et d'inclusion : 25 % de cadres supérieurs devront provenir de la communauté PANDC d'ici 2025; 35 % des postes de haute direction d'ici 2023 devront être occupés par des femmes

(1) Visitez Bell.ca/Mobilite/Le réseau pour plus d'informations.

(2) Les produits tirés du contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, y compris les sites Web, les applications mobiles, les applications de télé connectées et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que la publicité obtenue par l'intermédiaire des plateformes d'achat numérique de Bell et les produits tirés des abonnements aux services D2C et aux services de vidéo sur demande.

(3) Les produits tirés de SAM Télé représentent les produits tirés de la plateforme d'optimisation d'achat de publicité télé de Bell Média, qui donne aux clients la possibilité de planifier, d'activer et d'évaluer des campagnes de marketing à partir de données exclusives de qualité et de l'inventaire télé de Bell.

(4) Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST), Rapport 2020-2021.

Données opérationnelles pour le T4

Services sans fil de Bell

- **110 000 ajouts nets de téléphones mobiles postpayés, en hausse de 49,2 % par rapport au T4 2020 et de 47 000 par rapport au T4 2019**
  - Faible taux de désabonnement de 1,08 %
- **39 000 nouvelles activations nettes d'appareils mobiles connectés**
  - Ajouts nets d'abonnés des services IdO des entreprises en hausse de 12 % a/a
  - Nombre total d'appareils mobiles connectés en hausse de 9,4 % en 2021 à 2,25 millions
- **Meilleure croissance du RMU avec 3,3 %**
  - 3ème trimestre consécutif de croissance a/a

Services sur fil de Bell

- **16 000 ajouts nets d'unités génératrices de produits des services résidentiels de détail, en hausse de 25 000 a/a**
  - 2ème trimestre consécutif d'ajouts nets positifs
- **48 000 ajouts nets d'abonnés des services Internet de détail, en hausse de 7,0 %**
  - Ajouts nets de 58 000 abonnés résidentiels des services d'Internet de détail à l'empreinte FTTH
- **29 000 ajouts nets d'abonnés des services télé IP, en hausse de 38,3 % a/a — meilleur résultat des 3 dernières années pour un T4**
- **91 % des foyers résidentiels de Bell abonnés aux services Internet et télé IP sur notre réseau FTTH**
- **23 000 pertes nettes d'abonnés des services télé par satellite de détail, contre 21 000 au T4 2020**
- **Pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail de 40 000, soit une amélioration de 25,2 % a/a**

Bell Média

- **Produits de la publicité télé en hausse de 14 % a/a grâce à la vigueur des services de télé généraliste, spécialisée et numérique**
- **Croissance de 36 % des produits numériques**
- **Plus de 2,9 millions d'abonnés Crave**
  - Augmentation de 28 % des abonnés au service de diffusion directement aux consommateurs
- **TSN et RDS toujours les chaînes de télévision sportives les plus regardées au T4[(1)]**
- **Plus forte croissance d'audience parmi les principaux concurrents francophones en 2021[(2)] pour Noovo**

(1) RDS : nº1 au T4 parmi les chaînes de télévision spécialisées hors nouvelles.
(2) Aux heures de grande écoute chez les adultes de 25 à 54 ans

Solide exécution au T4 pour toutes les priorités stratégiques clés alors que l'élan opérationnel se poursuit en 2022

Bell

Priorités stratégiques et croissance du dividende pour 2022

Priorités stratégiques

- **Surpasser les performances financières pré-COVID de 2019**
- **Atteindre les objectifs d'expansion accélérée du réseau**
- **Augmenter les investissements de croissance pour :**
  - Accroître le taux de pénétration des services Internet et gagner des parts de marché
  - Maintenir l'élan sur la stratégie de téléphones mobiles de valeur supérieure et la gestion de la clientèle
  - Poursuivre le développement des technologies convergentes de la fibre et de la 5G/IdO/MEC afin de stimuler la croissance future
- **Accélérer la stratégie du numérique d'abord**
- **Améliorer l'expérience client en élargissant les capacités et les fonctionnalités de vente numérique**
- **Continuer à mettre l'accent sur la structure des coûts**

Croissance du dividende

- **Augmentation de 5,1 % pour 2022 à 3,68 $ par action**
  - En vigueur avec le paiement du T1 22 le 15 avril
- **14e année consécutive d'augmentation de 5 % ou plus**
- **Ratio de distribution[1] en 2022 restant supérieur à la fourchette cible historique de 65 % à 75 % en raison de la 2ème année du programme de dépenses d'investissement accélérées sur 2 ans**
- **Soutenue par la croissance des flux de trésorerie disponibles[1] en 2022 et d'importantes liquidités disponibles**

Environ 5 milliards $

Dépenses en immobilisations prévues pour 2022

5,1 %

Augmentation du dividende sur les actions ordinaires pour 2022

[1] Le ratio de distribution est un ratio non conforme aux PCGR et les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Ratios non conformes aux PCGR*, et à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR*, de l'annexe pour plus de renseignements.

Établir les bases de la croissance future

Environ 1,7 milliard $

programme de dépenses d'investissement accélérées*

2021 : ~800 millions $
2022 : ~900 millions $

*Augmentation par rapport aux dépenses d'investissement annuelles de référence avant 2020 de BCE d'environ 4 milliards de dollars

~900 000

Nouveaux emplacements FTTP en 2022

5G

>80 %

Couverture des points de présence d'ici la clôture de l'exercice 2022

*~60 % de la population concernée avec un spectre de 3,5 GHz sur un réseau central autonome

- **Début de la deuxième année du programme historique de dépenses d'investissement accélérées sur 2 ans**
- **Plus grande expansion annuelle du réseau jamais réalisée avec jusqu'à 900 000 nouveaux emplacements de fibre optique en 2022**
- **Environ 80 % du programme de déploiement du réseau Internet à large bande prévu(1) achevé d'ici la fin de 2022**
- **Accélération du déploiement de la 5G mobile pour couvrir plus de 80 % de la population canadienne d'ici la clôture de 2022**
- **Intensité du capital maintenu au même niveau qu'en 2021**
  - En excluant les dépenses d'investissement du programme accéléré(2) de 2021 et 2022, l'intensité du capital est conforme au niveau historique d'environ 16 % à 17 %
- **En première position pour la convergence de la fibre et de la 5G**
  - Vitesses les plus rapides avec latences les plus faibles
  - Mises à niveau au standard 10G-PON en cours avec une voie vers la 25G à faible coût

Jusqu'à 900 000 nouveaux emplacements FTTP en 2022, tout en élargissant la couverture du réseau national 5G à plus de 80 % des Canadiens

(1) Programme de base actuellement composé d'environ 10,2 millions d'emplacements résidentiels et commerciaux.

(2) L'intensité du capital excluant les dépenses d'investissement du programme accéléré est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Ratios non conformes aux PCGR* de l'annexe pour plus de renseignements.

Résultats financiers

Analyse financière du T4

(en millions $, sauf les données par action)	T4 21	A/A	2021	A/A
Produits des activités ordinaires	**6 209**	**1,8 %**	**23 449**	**2,5 %**
Tirés des services	5 243	3,0 %	20 350	2,6 %
Tirés des produits	966	(4,5 %)	3 099	1,6 %
BAIIA ajusté	**2 430**	**1,1 %**	**9 893**	**3,0 %**
Marge[1]	39,1 %	(0,3 pt)	42,2 %	0,2 pt
Bénéfice net	**658**	**(29,4 %)**	**2 892**	**7,2 %**
BPA établi selon les normes	**0,69**	**(29,6 %)**	**2,99**	**8,3 %**
BPA ajusté[2]	**0,76**	**(6,2 %)**	**3,19**	**5,6 %**
Dépenses d'investissement	**1 459**	**2,3 %**	**4 837**	**(15,1 %)**
Intensité du capital[3]	23,5 %	1,0 pt	20,6 %	(2,2 pts)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	**1 743**	**6,9 %**	**8 008**	**3,3 %**
Flux de trésorerie disponibles (FTD)	**236**	**156,5 %**	**2 995**	**(10,5 %)**

- **La forte croissance de 3,0 % des produits tirés des services au T4 a entraîné une augmentation de 1,1 % a/a du BAIIA ajusté**
- **Le bénéfice net et le BPA établi selon les normes ont diminué de 29,4 % et 29,6 %, respectivement, au T4**
  - Les résultats du T4 2020 reflètent un gain ponctuel hors trésorerie sur la vente de centres de données de Bell
- **Le BPA ajusté du T4 a baissé de 6,2 % en raison de la charge d'impôt plus élevée a/a**
- **Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation au T4 ont augmenté de 6,9 % grâce au calendrier des impôts en trésorerie et des intérêts payés**
- **Les dépenses d'investissement importantes conformes avec le programme d'accélération de 2 ans**
- **Hausse de 144 millions $ a/a des flux de trésorerie disponibles au T4**

En 2021, nous avons généré environ 99 % des produits d'exploitation consolidés et du BAIIA ajusté de 2019 malgré une reprise post-COVID partielle

(1) La marge du BAIIA ajusté est définie comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.
(2) Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR. Reportez-vous à la section *Ratios non conformes aux PCGR* de l'annexe de la présentation pour plus d'informations sur cette mesure.
(2) L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.

Résultats financiers du sans-fil

Produits tirés des services

(en millions de dollars)

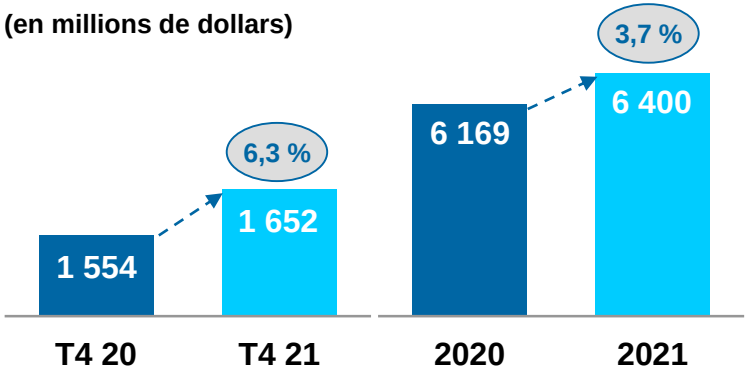

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

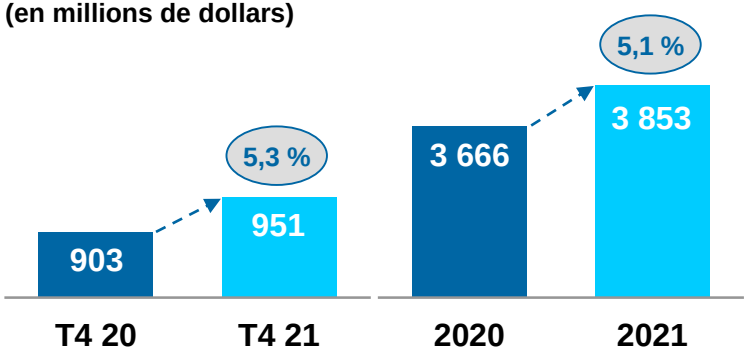

- **Les produits tirés des services et le BAIIA ajusté ont dépassé les niveaux pré-COVID de 2019 pour le deuxième trimestre consécutif**
- **Le BAIIA ajusté du T4 a augmenté de 5,3 % grâce à la croissance des produits des activités ordinaires totaux de 2,8 %**
- **La croissance des produits tirés des services a été de 6,3 % – soit la meilleure performance trimestrielle depuis le T4 2017**
- **Les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 3,6 % a/a au T4**

La croissance rentable du nombre d'abonnés assure un leadership constant en matière de performance financière des services sans fil

Résultats financiers du sur-fil

Produits des activités ordinaires

(en millions de dollars)

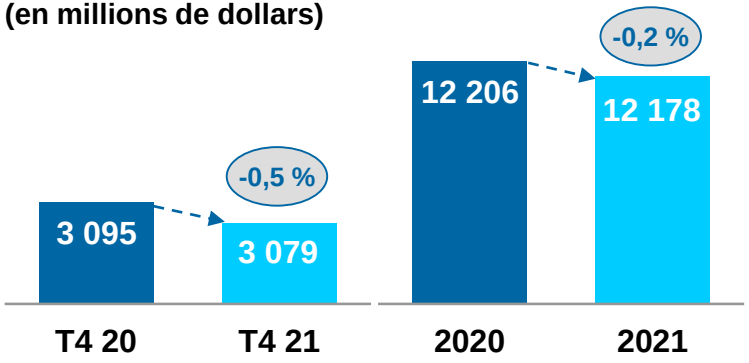

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

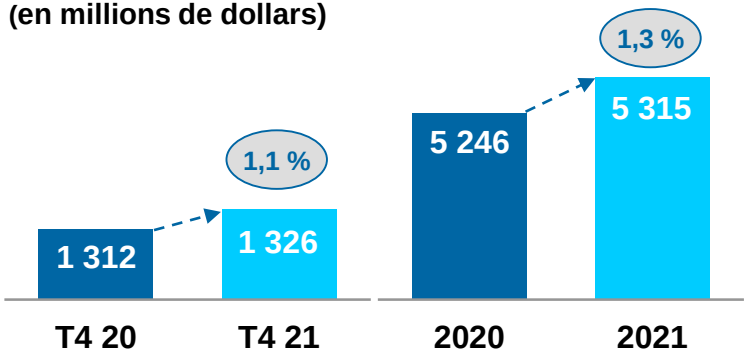

- **Baisse des produits d'exploitation au T4 comparable à celle du T3 21**
- **Croissance des produits tirés des services résidentiels au T4 stimulée par l'augmentation de 7 % a/a des produits tirés des services Internet**
- **Produits d'exploitation tirés des produits en baisse de 10,5 % a/a au T4**
- **Amélioration des résultats des services sur fil aux entreprises – meilleure performance trimestrielle des produits des services pour 2021**
  - Nous avons rattrapé le retard par rapport aux produits ayant atteint un sommet en 2020 en raison de la COVID au T3
  - Les produits tirés des solutions d'affaires[1] au T4 ont augmenté de 5 % a/a
- **Croissance positive du BAIIA ajusté de 1,1 % au T4 avec une hausse a/a de la marge à 43,1 %**

La croissance des services résidentiels reflète le succès continu du réseau de fibre à large bande et notre leadership sur le marché télévisuel, alors que la baisse des produits a/a des services sur fil aux entreprises ralentit

[1] Les produits tirés des solutions de services d'affaires comprennent les services gérés, qui englobent la gestion des réseaux, la gestion des solutions voix, l'hébergement et la sécurité, ainsi que les services professionnels, qui englobent les services-conseils et les services d'intégration et de gestion des ressources.

Résultats financiers du secteur Média

Produits des activités ordinaires

(en millions de dollars)

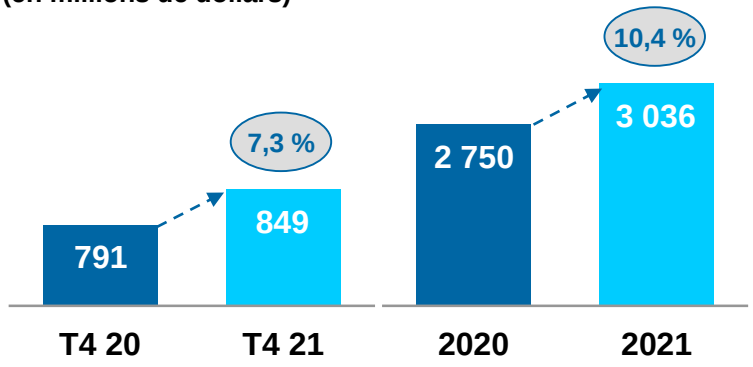

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

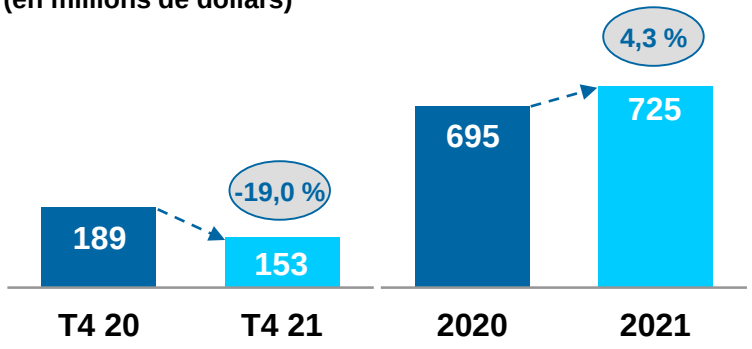

- **Les produits tirés de la publicité en hausse de 12 % a/a au T4**
  - Retour à une programmation sportive et télévisuelle d'automne plus normale par rapport au T4 de 2020
  - Amélioration a/a de la performance de la publicité à l'extérieur
  - Reprise du secteur de la radio retardée en raison de la 5ème vague de COVID
- **Les produits tirés du contenu numériques ont augmenté de 36 %, reflétant la croissance des services de diffusion en continu de Crave et la force de la publicité sur les plateformes de contenu numérique**
- **Le BAIIA ajusté du T4 a baissé de 19,0 % a/a**
  - L'augmentation de 15,6 % des coûts d'exploitation reflète le retour à la programmation et aux coûts de production d'avant la COVID

Fort élan de la publicité télé et contenu numérique à l'amorce de 2022

Perspectives financières pour 2022

Perspectives pour les produits et le BAIIA ajusté

Croissance des produits des activités ordinaires de BCE

(en millions de dollars)

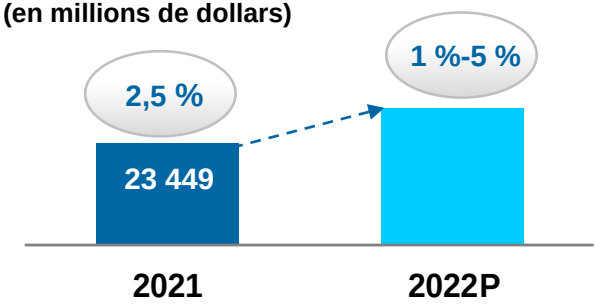

Croissance du BAIIA ajusté de BCE

(en millions de dollars)

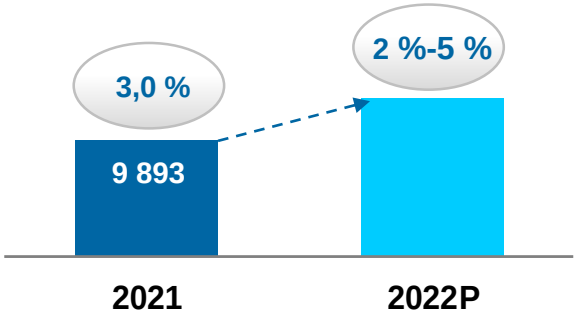

- **Fourchettes de croissance pour 2022 demeurant cohérentes avec celles de 2021 et amples pour absorber de nouvelles turbulences liées à la COVID**
  - Performance prévisionnelle pour 2022 supérieure aux niveaux pré-COVID de 2019
- **Forte croissance continue du sans-fil**
  - Maintien de l'accent sur les activations de téléphones mobiles de valeur supérieure et sur des pratiques de rabais rigoureuses à mesure que le cycle 5G s'accélère
  - Hausse a/a des produits d'exploitation tirés des produits en raison de la reprise des volumes de transactions
  - Poursuite de la reprise des services d'itinérance, qui restent en deçà des niveaux pré-COVID
  - Baisse des dépassements de données relativement stable a/a
- **Croissance positive des produits tirés des services sur fil et du BAIIA ajusté prévue pour 2022**
  - Poursuite de la solide performance des services résidentiels grâce à l'accélération du déploiement du réseau de fibre à large bande et de notre leadership en matière de produits
  - Amélioration a/a de la diminution des produits des entreprises
  - Économies de coûts visant à compenser l'incidence de l'érosion continue des services traditionnels
- **Reprise du secteur des médias se poursuit en 2022**
  - Augmentation de la publicité aux niveaux de 2019 selon les prévisions
  - Croissance de Crave et élargissement de la part des dépenses publicitaires numériques
  - Structure de coûts reflétant les investissements continus dans le contenu et le retour aux horaires réguliers de la programmation télé et sportive
- **Maintien d'une marge du BAIIA ajusté stable a/a**

On s'attend à ce que tous les secteurs opérationnels de Bell affichent une croissance positive des produits et du BAIIA ajusté en 2022

Capitalisation et charges des régimes de retraite

Capitalisation des régimes de retraite totale[1] (M$)

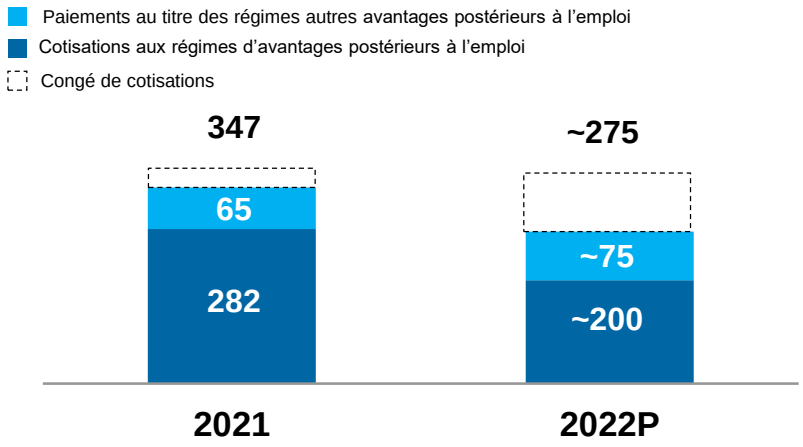

Charge de retraite totale (M$)	2021	2022P
Coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi[2]	266	~255
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	20	~(70)
	286	~185

(1) La capitalisation des régimes de retraite totale est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* de l'annexe pour plus de renseignements.

(2) Compris dans les coûts d'exploitation ce qui a une incidence sur le BAIIA ajusté

(3) Le ratio de solvabilité des régimes de retraite est défini comme l'actif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, divisé par le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, calculé conformément à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* et à son règlement connexe (LNPP). En vertu de la LNPP, le Bureau du surintendant des institutions financières exige que les sociétés effectuent périodiquement des évaluations de solvabilité, y compris le calcul des ratios de solvabilité des régimes de retraite, pour les régimes de retraite agréés par le gouvernement fédéral. L'évaluation de la solvabilité suppose la cessation des régimes de retraite à la date d'évaluation.

- **Ratio de solvabilité[3] de tous les principaux régimes de retraite de BCE supérieur à 105 % à la clôture de l'exercice 2021**
  - Plus grand régime PD (Bell Canada) à 111 %
  - Environ 5,5 % de rendement des actifs du régime et environ 45 bps d'augmentation des taux d'actualisation de solvabilité en 2021
- **Capitalisation en 2022 inférieure a/a en raison du congé partiel de cotisations débutant en 2022**
  - Réduction de la capitalisation cette année de 90 millions $ approximativement, y compris environ 15 millions $ en cours pour le régime de Bell MTS
  - Ratio de solvabilité de chaque régime PD devant rester constamment supérieur à 105 % pour maintenir le congé de cotisations
- **Baisse a/a des charges de retraite en 2022 en raison de l'effet positif d'un taux d'actualisation plus élevé**
  - Aucune incidence significative sur le BAIIA ajusté

Le solide ratio de solvabilité permet à BCE de réduire la capitalisation future des régimes de retraite, même sans augmentation importante des taux d'intérêt

Bell

Perspectives fiscales

Impôts sur le résultat payés par BCE

(en millions de dollars)

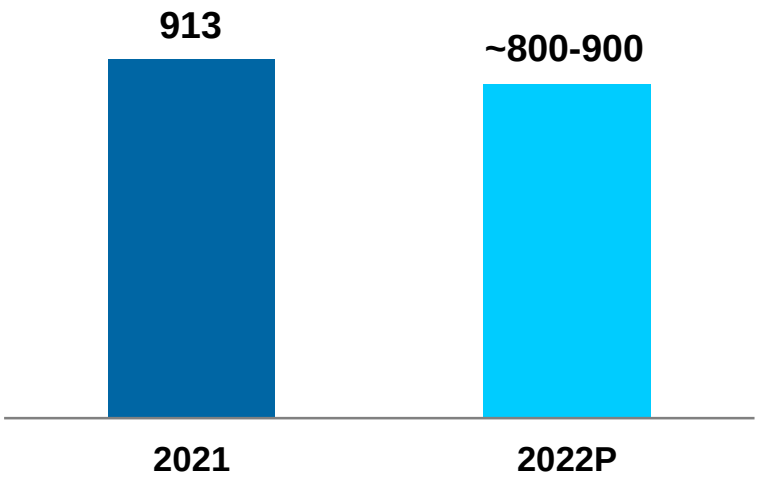

Charge d'impôt sur le résultat

- **Taux d'imposition prévu par la loi en 2022 inchangé a/a à 27 %**
- **Taux d'imposition effectif en 2022 similaire au taux prévu par la loi**
  - Ajustements fiscaux essentiellement stables a/a
  - Bénéfice imposable plus élevé par rapport à 2021

Impôt sur le résultat payé

- **Dépenses d'investissement supplémentaires en 2022 pour générer des économies annuelles plus élevées dans le cadre du programme d'investissement accéléré (DPA) du gouvernement fédéral, plus que contrebalançant l'incidence de la hausse de l'impôt sur le résultat**

Perspective pour le BPA ajusté

Croissance du BPA ajusté

(en millions de dollars)

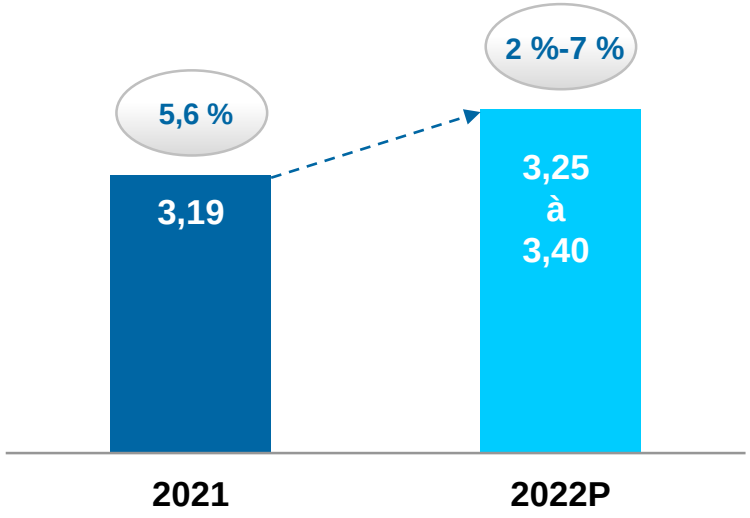

- **La hausse du BAIIA ajusté est le principal moteur de la croissance du bénéfice net ajusté[1] en 2022**
- **Diminution a/a des intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi**
- **Augmentation de la dotation aux amortissements d'environ 100 à 150 millions $ a/a, en raison de l'accélération des dépenses d'investissement dans le réseau de fibre à large bande et 5G mobile**
- **Légère augmentation a/a de la charge d'intérêts**
- **Hausse a/a de la charge d'impôt sur le résultat**
  - Les bénéfices imposables de 2021 reflètent la reprise partielle post-COVID

Croissance soutenue du BPA ajusté découlant de la hausse du BAIIA ajusté dans tous les secteurs opérationnels de Bell

[1] Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* de l'annexe pour plus de renseignements sur cette mesure.

Perspective pour les flux de trésorerie disponibles

Croissance des flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)

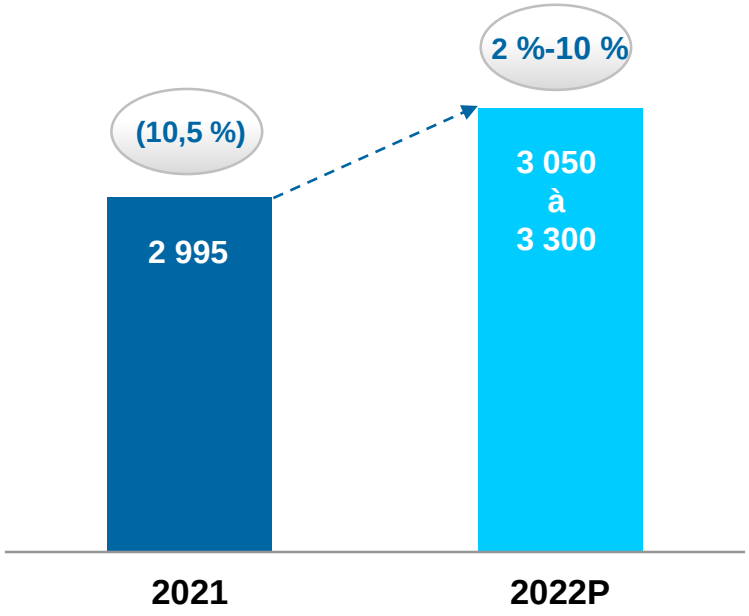

- **Solide effet de la hausse du BAIIA ajusté**
- **La réduction de la capitalisation des régimes de retraite et des impôts en trésorerie neutralisent entièrement la hausse des dépenses d'investissement a/a en 2022**
- **La hausse des intérêts nets payés reflète la hausse du solde de la dette**
- **Les dépenses d'investissement en hausse a/a reflètent les dépenses supplémentaires plus élevées de la 2ème année du programme de dépenses d'investissement accélérées**
  - Dépenses d'investissement en 2022 comparables aux niveaux annuels d'avant 2020, compte non tenu des dépenses d'investissement accélérées d'environ 900 millions de dollars[1]
  - Ratio d'intensité du capital de 2022 similaire à celui de 2021
- **Aucune incidence nette importante sur le fonds de roulement en 2022**
- **Le ratio de distribution en 2022 reste supérieur à la fourchette cible de 65 % à 75 % en raison de l'accélération des dépenses d'investissement**
  - Ratio de distribution à environ 80 %, compte non tenu de l'augmentation des dépenses d'investissement du programme d'accélération[2]

La forte croissance des FTD soutient l'augmentation de 5,1 % du dividende pour 2022

(1) Les dépenses d'investissement ne comprenant pas les dépenses d'investissement du programme accélérées est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* de l'annexe pour plus de renseignements.

(2) Le ratio de distribution ne comprenant pas les dépenses d'investissement du programme accéléré est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Ratios non conformes aux PCGR* de l'annexe pour plus de renseignements.

Situation financière et de trésorerie solides

Liquidités disponibles[1]

3,4 milliards $ inc. 0,2 milliard de trésorerie

*Au 31 décembre 2021

Ratio de levier financier net[2]

3,2x

*Au 31 décembre 2021

Ratio de solvabilité

Environ 110 %

*Total des principaux régimes PD de BCE au 31 décembre 2021

- **3,4 milliards $ de liquidités disponibles à la clôture de 2021**
- **Mesures de la dette de première qualité**
  - Le ratio de levier financier net devrait être relativement stable en 2022, reflétant les paiements effectués pour l'acquisition d'avoirs du spectre de la bande 3,5 GHz et l'accélération des dépenses d'investissements
  - Le ratio de levier financier net est le plus faible parmi les pairs nationaux
- **Échéances favorables de la dette à long terme**
  - Aucune dette importante ne vient à échéance avant le T1 23
  - Le coût annuel moyen pondéré après impôts de la dette est de 2,8 %, avec une durée moyenne jusqu'à l'échéance de 12,8 ans
- **Situation de surplus pour tous les principaux régimes de retraite PD de BCE**

(1) Les liquidités disponibles est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* de l'annexe pour plus de renseignements sur cette mesure.

(2) Le ratio de levier financier de la dette nette est une mesure de gestion du capital. Se référer à la section *Gestion du capital* de l'annexe pour plus d'informations sur cette mesure.

Objectifs financiers pour 2022

BCE	2021	2022P
Croissance des produits des activités ordinaires	2,5 %	1 % à 5 %
Croissance du BAIIA ajusté	3,0 %	2 % à 5 %
Intensité du capital	20,6 %	21 %
Croissance du BPA ajusté	5,6 %	2 % à 7 %
Croissance des flux de trésorerie disponibles	(10,5 %)	2 % à 10 %
Dividende annuel sur actions ordinaires[1]	3,50 $	3,68 $

[1] Augmentation du dividende de 3,50 $ à 3,68 $ par action à compter du T1 2022 aux actionnaires inscrits le 15 mars 2022, avec versement le 15 avril 2022

Les objectifs de notre orientation financière reflètent les saines données fondamentales opérationnelles et reposent sur une exécution continue et ciblée des priorités stratégiques clés pour stimuler la croissance future

Bell

Annexe

Principales hypothèses financières pour 2022

BCE	2021	2022P
(en millions $, sauf les données par action)		
Coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	266	~255
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	20	~(70)
Dotation aux amortissements	4 609	~4 700-4 750
Charges d'intérêts	1 082	~1 075-1 125
Taux d'imposition effectif	26,5 %	~27 %
Participations ne donnant pas le contrôle	52	~60
Paiements au titre des régimes autres avantages postérieurs à l'emploi	65	~75
Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	282	~200
Impôt sur le résultat payé (après remboursements)	913	~800-900
Intérêts payés	1 080	~1 125-1 175
Nombre moyen d'actions ordinaires de BCE en circulation	~906	~911
Dividende annuel sur actions ordinaires	3,50 $	3,68 $

Bell

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR), tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR, permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le Règlement 52-112 *Information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et les autres mesures financières* prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- total des mesures sectorielles;
- mesures de gestion du capital; et
- mesures financières supplémentaires.

La présente annexe fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans la présente présentation pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières complémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsque le nom des mesures financières supplémentaires n'est pas assez descriptif.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Une mesure financière non conformes aux PCGR est une mesure financière utilisée pour décrire notre performance financière, notre situation financière ou nos flux de trésorerie passés ou futurs prévus et, en ce qui concerne sa composition, elle exclut un montant compris dans la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers consolidés de base de BCE ou encore inclut un montant non compris dans une cette mesure. Nous sommes d'avis que les mesures financières non conformes aux PCGR reflètent mieux nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction et l'analyse de notre rendement.

Les mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons dans la présentation pour expliquer nos résultats et les rapprochements avec les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus comparables sont présentées ci-après.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

Bénéfice net ajusté

Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette, la perte de valeur d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du bénéfice net sur une base consolidée.

(en millions de dollars)	T4 2021	T4 2020	2021	2020
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	625	889	2 709	2 498
Éléments de rapprochement				
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	63	52	209	116
(Profits nets) pertes nettes lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	(57)	1	(278)	51
Pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises	35	–	49	(43)
Pertes nettes (profits nets) sur placements	6	(3)	6	(3)
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	–	12	53	50
Perte de valeur d'actifs	30	12	197	472
Impôt lié aux éléments de rapprochement ci-dessus	(9)	(21)	(48)	(185)
Participations ne donnant pas le contrôle en lien avec les éléments de rapprochement ci-dessus	(1)	–	(2)	–
Bénéfice net lié aux activités abandonnées, après impôt sur le résultat	–	(211)	–	(226)
Bénéfice net ajusté	692	731	2 895	2 730

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

Liquidités disponibles

Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons les liquidités disponibles comme la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les montants disponibles en vertu de notre programme de créances clients titrisées et de nos facilités de crédit bancaire engagées.

Nous considérons les liquidités disponibles comme un indicateur important de la solidité financière et du rendement de nos activités, car elles présentent les fonds disponibles pour répondre à nos besoins de trésorerie, notamment, sans s'y limiter, pour les dépenses d'investissement, la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les versements de dividendes, le paiement des obligations contractuelles, la dette arrivant à échéance, les activités courantes, l'acquisition de licences de spectre et d'autres besoins de trésorerie. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les liquidités disponibles pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est la trésorerie.

Le tableau suivant présente un rapprochement de la trésorerie et des liquidités disponibles sur une base consolidée.

(en millions de dollars)	2021	2020
Trésorerie	207	224
Équivalents de trésorerie	–	–
Montants disponibles en vertu de notre programme de créances clients titrisées[(1)]	400	400
Montants disponibles en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées[(2)]	2 789	3 151
Liquidités disponibles	3 396	3 775

(1) Au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, un montant de 400 $ M$ était disponible en vertu de notre programme de créances clients titrisées, aux termes duquel nous avions emprunté 900 $ M$ et 1 050 $ M$ au 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020, respectivement. Les emprunts garantis par des créances clients sont inclus dans la *dette à court terme* dans nos états financiers consolidés.

(2) Au 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020, respectivement, 2 789 $ M$ et 3 151 $ M$ étaient disponibles en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées, compte tenu des emprunts sous forme de papier commercial de 561 $ M$ US (711 $ M$ CA) et de 274 $ M$ US (349 $ M$ CA) au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, respectivement. Les emprunts sous forme de papier commercial sont inclus dans la *dette à court terme* dans nos états financiers consolidés.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des fonds provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés (qui comprennent les coûts importants liés aux litiges) et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les fonds provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un indicateur important de la solidité financière et du rendement de nos activités. Les flux de trésorerie disponibles indiquent le montant de trésorerie disponible pour verser des dividendes sur les actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de ses activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions de dollars)	T4 2021	T4 2020	2021	2020
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 743	1 631	8 008	7 754
Dépenses d'investissement	(1 459)	(1 494)	(4 837)	(4 202)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(32)	(31)	(125)	(132)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(45)	(16)	(86)	(53)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	29	2	35	35
Liquidités provenant des activités abandonnées (incluses dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation)	–	–	–	(54)
Flux de trésorerie disponibles	236	92	2 995	3 348

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

Dette nette

Le terme dette nette n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, comme il est présenté dans les états consolidés de la situation financière de BCE. Nous incluons 50 % des actions privilégiées en circulation dans notre dette nette afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

Nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société, car elle représente le montant de la dette qui n'est pas couvert par la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent la dette nette pour déterminer le levier financier d'une société.

La dette nette est calculée selon plusieurs catégories d'actifs et de passifs figurant dans les états de la situation financière. La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est la dette à long terme. Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme et de la dette nette sur une base consolidée.

(en millions de dollars)	2021	2020
Dette à long terme	**27 048**	**23 906**
Dette à court terme	**2 625**	**2 417**
50 % des actions privilégiées en circulation	**2 002**	**2 002**
Trésorerie	**(207)**	**(224)**
Équivalents de trésorerie	**—**	**—**
Dette nette	**31 468**	**28 101**

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

Dépenses d'investissement excluant le programme d'accélération des dépenses d'investissement

Le terme dépenses d'investissement excluant le programme de dépenses d'investissement accélérées, n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les dépenses d'investissement excluant le programme d'accélération des dépenses d'investissement comme les dépenses d'investissement moins l'augmentation des dépenses découlant de notre programme de dépenses d'investissement accélérées. Notre programme d'accélération des dépenses d'investissement représente les dépenses dans les réseaux de fibre directe, le service Internet résidentiel sans fil et mobile 5G, qui étaient initialement incluses dans le plan d'affaires interne à long terme de BCE.

Nous excluons, et nous croyons que certains investisseurs et analystes excluent également, l'incidence du programme d'accélération des dépenses d'investissement parce qu'il influe sur la comparabilité de nos résultats financiers et pourrait éventuellement fausser l'analyse des tendances en matière de dépenses d'investissement. Les dépenses d'investissement excluant le programme d'accélération des dépenses d'investissement constituent une base commune pour comparer les résultats de l'exercice considéré aux dépenses d'investissement effectuées par le passé avant l'introduction du programme de dépenses d'investissement accélérées. Cette mesure est également utilisée dans le calcul de l'intensité du capital excluant le programme de dépenses d'investissement accélérées. Pour plus de détails sur l'intensité du capital excluant le programme d'accélération des dépenses d'investissement, se reporter à la rubrique *Ratios non conformes aux PCGR* ci-après. L'exclusion de l'incidence du programme d'accélération des dépenses d'investissement ne signifie pas qu'il est non récurrent.

Les dépenses d'investissement sont la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable .

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les dépenses d'investissement et les dépenses d'investissement excluant le programme de dépenses d'investissement accélérées.

(en millions de dollars)	2021	2020
Dépenses d'investissement	**4 837**	**4 202**
Dépenses d'investissement accélérées	**(800)**	**—**
Dépenses d'investissement excluant le programme de dépenses d'investissement accélérées	**4 037**	**4 202**

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

Flux de trésorerie disponibles excluant le programme de dépenses d'investissement accélérées

Le terme flux de trésorerie disponibles excluant le programme de dépenses d'investissement accélérées, n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles excluant le programme d'accélération des dépenses d'investissement comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des fonds provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés (qui comprennent les coûts importants liés aux litiges) et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement excluant le programme de dépenses d'investissement accélérées, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés, et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. En outre, l'incidence du programme d'accélération des dépenses d'investissement est exclue et, par conséquent, les flux de trésorerie disponibles excluant le programme d'accélération des dépenses d'investissement constituent une base commune pour comparer les résultats de l'exercice considéré aux flux de trésorerie disponibles générés par le passé avant l'introduction du programme de dépenses d'investissement accélérées. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles excluant le programme d'accélération des dépenses d'investissement comme un indicateur important de la solidité financière et du rendement de nos activités. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de ses activités.

Les flux de trésorerie disponibles excluant le programme d'accélération des dépenses d'investissement sont également utilisés dans le calcul du ratio de distribution excluant le programme de dépenses d'investissement accélérées. L'incidence du programme d'accélération des dépenses d'investissement est exclue et, par conséquent, le ratio de distribution excluant le programme d'accélération des dépenses d'investissement fournit une base comparable au ratio de distribution historique. Pour plus de détails sur le ratio de distribution excluant le programme d'accélération des dépenses d'investissement, se reporter à la rubrique *Ratios non conformes aux PCGR* ci-après. Pour plus de détails sur notre programme de dépenses d'investissement accélérées, se reporter à la définition des dépenses d'investissement excluant le programme de dépenses d'investissement accélérées, à la rubrique *Mesures financières non conformes aux PCGR*.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

Flux de trésorerie disponibles excluant le programme d'accélération des dépenses d'investissement (suite)

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles excluant le programme de dépenses d'investissement accélérées, sur une base consolidée.

(en millions de dollars)	2021	2020
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	**8 008**	**7 754**
Dépenses d'investissement	**(4 837)**	**(4 202)**
Dépenses d'investissement accélérées	**800**	**—**
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	**(125)**	**(132)**
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	**(86)**	**(53)**
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	**35**	**35**
Liquidités provenant des activités abandonnées (incluses dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation)	**—**	**(54)**
Flux de trésorerie disponibles excluant le programme de dépenses d'investissement accélérées	**3 795**	**3 348**

Capitalisation totale des régimes de retraite

Le terme capitalisation totale des régimes de retraite n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la capitalisation totale des régimes de retraite comme les cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi plus les paiements au titre des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

Nous utilisons la capitalisation totale des régimes de retraite et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour déterminer l'incidence totale de la capitalisation des régimes de retraite sur nos flux de trésorerie consolidés.

Les cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi constituent la mesure financière selon les IFRS la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et la capitalisation totale des régimes de retraite.

(en millions de dollars)	2021	2020
Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	**282**	**297**
Paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi	**65**	**61**
Capitalisation totale des régimes de retraite	**347**	**358**

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière présentée sous la forme d'un ratio, d'une fraction, d'un pourcentage ou d'une représentation similaire et dont une ou plusieurs composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

BPA ajusté

Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, voir *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus.

Nous utilisons le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Ratio de distribution

Le ratio de distribution est un ratio non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur les flux de trésorerie disponibles, voir *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus.

Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Ratios non conformes aux PCGR (suite)

Intensité du capital excluant le programme de dépenses d'investissement accélérées

Le terme intensité du capital excluant le programme de dépenses d'investissement accélérées, n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons l'intensité du capital excluant le programme d'accélération des dépenses d'investissement comme les dépenses d'investissement excluant le programme d'accélération des dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation. Les dépenses d'investissement excluant le programme d'accélération des dépenses d'investissement sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur cette mesure, se reporter à la rubrique *Mesures financières non conformes aux PCGR*, ci-dessus.

Nous excluons, et nous croyons que certains investisseurs et analystes excluent également, l'incidence du programme d'accélération des dépenses d'investissement parce qu'il influe sur la comparabilité de nos résultats financiers et pourrait éventuellement fausser l'analyse des tendances en matière d'intensité du capital. L'intensité du capital excluant le programme d'accélération des dépenses d'investissement constituent une base commune pour comparer les résultats de l'exercice considéré à l'intensité du capital avant l'introduction du programme de dépenses d'investissement accélérées. L'exclusion de l'incidence du programme d'accélération des dépenses d'investissement ne signifie pas qu'il est non récurrent. Pour plus de détails sur notre programme de dépenses d'investissement accélérées, se reporter à la définition des dépenses d'investissement excluant le programme de dépenses d'investissement accélérées, à la rubrique *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-haut.

Ratio de distribution excluant le programme de dépenses d'investissement accélérées

Le terme ratio de distribution excluant le programme de dépenses d'investissement accélérées, n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le ratio de distribution excluant le programme d'accélération des dépenses d'investissement comme les dividendes versés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles excluant le programme de dépenses d'investissement accélérées. Les flux de trésorerie disponibles excluant le programme d'accélération des dépenses d'investissement sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur cette mesure, se reporter à la rubrique *Mesures financières non conformes aux PCGR*, ci-dessus.

Nous considérons le ratio de distribution excluant le programme d'accélération des dépenses d'investissement comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société, compte non tenu du programme de dépenses d'investissement accélérées. Nous excluons l'incidence du programme d'accélération des dépenses d'investissement parce qu'il influe sur la comparabilité de nos résultats financiers et pourrait éventuellement fausser l'analyse des tendances en matière de ratio de distribution. Le ratio de distribution excluant le programme d'accélération des dépenses d'investissement constituent une base commune pour comparer les résultats de l'exercice considéré au ratio de distribution historique avant l'introduction du programme de dépenses d'investissement accélérées. L'exclusion de l'incidence du programme d'accélération des dépenses d'investissement ne signifie pas qu'il est non récurrent. Pour plus de détails sur notre programme de dépenses d'investissement accélérées, se reporter à la définition des dépenses d'investissement excluant le programme de dépenses d'investissement accélérées, à la rubrique *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-haut.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Total des mesures sectorielles

Un total de mesures sectorielles est une mesure financière qui correspond à un total partiel ou à un total de 2 secteurs à présenter ou plus et qui est présenté dans les notes des états financiers consolidés de base de BCE.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE.

La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est le bénéfice net. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté sur une base consolidée.

(en millions de dollars)	T4 2021	T4 2020	2021	2020
Bénéfice net	658	932	2 892	2 699
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	63	52	209	116
Amortissement des immobilisations corporelles	925	872	3 627	3 475
Amortissement des immobilisations incorporelles	251	233	982	929
Charges financières				
Charges d'intérêts	275	274	1 082	1 110
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages	5	11	20	46
postérieurs à l'emploi	30	12	197	472
Perte de valeur d'actifs	(26)	38	(160)	194
Autres (produits) charges	249	191	1 044	792
Impôt sur le résultat				
Bénéfice net lié aux activités abandonnées, après impôt sur le résultat	–	(211)	–	(226)
BAIIA ajusté	**2 430**	**2 404**	**9 893**	**9 607**

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Mesures de gestion du capital

Une mesure de gestion du capital est une mesure financière qui vise à permettre au lecteur d'évaluer nos objectifs, politiques et processus de gestion du capital et qui est présentée dans les états financiers consolidés de BCE.

Le référentiel d'information financière utilisé pour préparer les états financiers exige la présentation d'informations qui aident les lecteurs à évaluer les objectifs, les politiques et les processus de gestion du capital de la société, tels qu'ils sont énoncés dans IAS -1, *Présentation des états financiers* des IFRS. BCE a ses propres méthodes de gestion du capital et des liquidités, et les IFRS ne prescrivent aucune méthode de calcul particulière.

Ratio de levier financier net

Le ratio de levier financier net correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. La dette nette utilisée dans le calcul du ratio de levier financier net est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur la dette nette, se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR*, ci-dessus. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.

Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire est une mesure financière qui n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de BCE et qui est, ou est destinée à être, présentée périodiquement pour représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie passés ou futurs prévus.

Une description de ces mesures est fournie lorsqu'elles sont mentionnées pour la première fois dans cette présentation si le nom des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

Indicateurs de performance clés

Nous utilisons la marge du BAIIA ajusté, le RMU combiné, l'intensité du capital, le taux de désabonnement et les unités d'abonnement (ou les clients ou les SAR) pour mesurer le succès de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.